L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 10 SEPTEMBRE 1886.

PETITES ANNONCES.

UNION Protectrice des Propriétaires, bureau 69 Champs-Elysées. Informations utiles fournies aux membres. 15 août—1m

A LOUER.

A LOUER.—Un Magasin spacieux, 91 rue Decatur et une résidence 136 rue St. Philippe. S'adresser à L. Lacassagne, 97 rue Decatur. Occupation le 1er octobre. 1août.

DEMANDES.

ON demande—Une bonne (blanche) parlant le français et pouvant faire de la couture, pour soigner de jeunes enfants. Elle devra demeurer sur les lieux. S'adresser au No 407 rue du Bayou. 9sept—9,12.

UN bon charpentier demande un emploi sur une habitation. Bonne référence. S'adresser au bureau de l'Abeille. 7 sept—1 sem

Souscription toute privée.

EN faveur d'un homme méritant, âgé, malade et dénué de tout. C'est un Français qui compte plus de quarante ans de Louisiane. Nous ferons connaître son nom aux personnes qui voudront bien venir ici verser quelque chose pour lui venir en aide, et nous donnerons son adresse à qui la demandera. 1er août—

A VENDRE.

A VENDRE des pianos à $40 et $50. Payables $3 par mois.
22at1m. WERLEIN, 135 rue du Canal.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John W. Buhrmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,346—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Roder, administrateur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 sept—10 14 19

Succession de Charles D. Hubbard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,674—Division A—Attendu que P. S. Wilts, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles D. Hubbard, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 sept—9,14,18

Succession de Julie Bonaventure, femme de Charles De Gruy ou De Grase.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,791—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles De Gruy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 sept—9 14 18

Succession de James S. Brander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 18,675—Division B—Attendu que P. S. Wilts, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James S. Brander, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 sept—9 14 18

J. B. Marquez vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18,139—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de J. B. Marquez et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Alexander B. Lacoste, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 sept—7,11,16

Succession de Claude Victor Andry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 6,809—Division D. Attendu que Mme Vve Claude V. Andry a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Claude Victor Andry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4 sept—4 8 12

Succession de Mollie Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,603—Division D—Attendu que William B. Ringrose a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mollie Green, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2 sept—2,7,11

Succession de Edwin K. Bryant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 18,644—Division B—Attendu que Georgiana Bryant, femme d'Angelo M. Solari, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edwin K. Bryant, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2 sept—2 7 11

OFFICIEL.
BUREAU DU CONTROLEUR.

Ville de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 8 juillet 1886.

Il sera reçu à ce bureau des soumissions cachetées jusqu'à JEUDI, 16 septembre 1886, à midi, pour l'achat des franchises du chemin de fer des rues Canal et Claiborne.

Le tout conformément au cahier des charges, amendé par le Conseil, à la date du 22 et du 29 juin, et enregistré au bureau du Secrétaire du Conseil.

La ville se réserve le droit de rejeter les soumissions qui lui seront faites.
B. H. WATKINS,
Contrôleur par intérim.
9juil—60f

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104, RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1886, y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie	$214,703 96	
Sur les risques maritimes	10,987 55	
Sur les risques de rivières	10,340 68	
Primes totales	$236,032 19	
Moins primes non échues	65,650 00	
Primes nettes acquises au 31 mai 1886		$170,382 19

PERTES PAYÉES:

Sur les risques d'incendie	$88,584 58	
Sur les risques maritimes	1,567 96	
Sur les risques de rivières	1,489 79	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	16,457 51	
Réassurances et primes remboursées	14,996 43	
		$123,095 29
Profits		$47,286 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,798 43
Actions de Banques et de Chemins de fer et autres	52,270 75
Billets garantis par hypothèques et nantissements	129,032 88
Billets à recevoir	56,259 41
Primes en collection	24,306 56
Actions d'Assurances	800 00
Jugements sur billets hypothécaires	4,335 00
Comptant	39,738 33
	$553,536 36

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 14 juin 1886.
JAMES FAHEY, Notaire.

Deux dividendes—intérêt de 2 1/2 pour cent chacun ont été payés aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1886.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix, Aristide Hopkins,
Jos A. Shakspeare, Jno B. Lallande,
M. W. Smith, Paul Fourchy,
W. H. Bofinger, D. Fatjo,
Paul Capdevielle, Alden McLellan,
U. Bacoetti.

17 juin—1 mois

GROS LOT
$150,000
L.S.L.
Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et acceptée par le peuple.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE
TIRAGE TRIMESTRIEL
EXTRAORDINAIRE
CLASSE I.
—DE—
LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
AURA LIEU A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 14 SEPTEMBRE 1886.

2,279 Lots, montant en tout à $522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000		$150,000
1 .. .. de 50,000		50,000
1 Lot de 20,000		20,000
2 Lots de 10,000		20,000
4 Lots de 5,000		20,000
20 Lots de 1,000		20,000
50 Lots de 500		25,000
100 Lots de 300		30,000
200 Lots de 200		40,000
600 Lots de 100		60,000
1000 Lots de 50		50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS:

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, contraites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.
Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

L'ABEILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:
73 [illegible] 73

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflamées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.
Je suis, avec respect,
MME. ANN O'BRIAN."
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimulatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boites.
3 Tchoupitoulas et Vallette.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanie et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 21
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasins et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Celeste.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles,
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5 Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 11 Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
129 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 1 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Française.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Labarpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
61[illegible] Poste de la Cie de Pompe No 1 Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
61[illegible] Reynes et Dauphine.

SIXIÈME DISTRICT.
(Ville de Jefferson.)

Boites.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, et l'Avenue de la Louisiane et rue Tolédano.
4 Coin des rues Tolédano et Magazine
5 Coin des rues Prytanée et Tolédano
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Coliséo.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Ly et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Levée.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lucas E. Moore et Co vs. Les héritiers de A. W. Bosworth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 18,310—En vertu de deux writs de saisie et vente datés respectivement chacun 22 juillet 1886 et 4 août 1886, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Washington, Magasins et Sixième, et mesurant quatre-vingt sept pieds de face à la rue Washington sur cent quatre-vingt deux pieds pouces et trois lignes du coté de la rue du Camp, et sur la ligne du côté opposée elle a une profondeur de cent vingt pieds cinq pouces et une ligne; puis elle court vers la rue du Camp dix pieds cinq pouces et une ligne; puis elle a une autre profondeur vers la rue Sixième de soixante pieds deux pouces et deux lignes jusqu'à sa ligne du fond, sur laquelle elle a une largeur de soixante-seize pieds cinq pouces, la dite portion de terre étant composée des lots Nos. 4, 5 et 6 et des lots Nos. 7 et 8 qui se trouvent au fond.

2° Deux terrains situés aussi dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Camp, Magasins et Sixième, désignés comme lots Nos 9 et 26, d'après un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, daté le 19 mars 1858, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque trente pieds un pouce et une ligne de face à la rue du Camp, sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient.

Les terrains décrits ci-dessus ont été acquis par feu A. W. Bosworth, par un achat de Nels Anderson d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ex-notaire en cette ville, le 24 mars 1860 et de Mme S. J. Browne, d'après un autre acte passé pardevant le même notaire Barnett, le trentième jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 août—11 18 25—1, 8, 11 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. Gilmore, Exéc. Test. de James McGarey vs. Mlle Philomene Guesnon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,419 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 septembre 1886 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, St Charles et Carondelet, désigné par le numéro douze sur un plan dressé par Dunbar, voyer, le 25 avril 1845 et déposé en l'étude de J. R. Marks, ancien notaire en cette ville, le dit lot de terre mesure vingt-six pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent deux pieds six pouces, plus ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Acquis par la défenderesse de Charles Manus, conformément à un acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire en cette ville, le 10 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du steamboat "Alice", etc.

D. C. McCan & als, Milton B. Muney et Franklin P. Marcy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,110.—En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 18 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le steamboat Alice, ensemble avec tous ses gréements, appareils, meubles, etc., etc., tel qu'il se trouve actuellement dans le Nouveau Bassin, près du Pont Magnolia (rue Magnolia) du côté du chemin coquille du Nouveau Bassin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18août—18 25—1 8 15 18sept.

George Sick vs. M et Mme U. Hermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,930—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 14 sept. 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No treize, borné par les rues Général Taylor, Laurel, Austerlitz et Live Oak, et désigné par le numéro un, d'après un plan de 2093 lots de terre, dressé par H. S. Phelps arpenteur, daté le 15 février 1849, déposé dans le bureau de Thos. Beard, ex-notaire en cette ville, et formant le coin des rues Laurel et Austerlitz, le dit lot mesure vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 août—12 19 26—Sept 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Wm J. Castell, P. S. Wiltz Jr., administrateur, vs. John J. O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,455—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 25 septembre 1886, à midi, des propriétés décrites ci-après, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Commerce, Notre-Dame et Nouvelle Levée, désignés comme lots numéros quatre et cinq, comme suit. Un des dits lots est désigné par le numéro quatre sur un plan déposé, comme le numéro 67 du livre de plans No de l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, et mesure vingt deux pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds six pouces sur la ligne du lot numéro cinq et quatre-vingt quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur l'autre côté et vingt et un pieds de largeur dans le fond.

Et l'autre lot est désigné comme lot numéro cinq sur un plan dressé par L. Surgi et déposé comme le numéro treize dans le livre de plans de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesure vingt-trois pieds un pouce de face à la rue Julie, sur une profondeur et face à la rue Commerce de quatre-vingt-quatre pieds neuf pouces, et vingt-trois pieds un pouce et trois demi-ligne de largeur dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Acquis par le défendeur de Mme Margaret Murray et autres, conformément à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire, le 30 mars 1885, titre enregistré au livre 123, fol. 28 du bureau des aliénations.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24août—24 31 sept 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Seiler vs Mme Mary Ann Levi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,727—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le 1er District de cette ville, SAMEDI, 18 septembre 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

L'intérêt indivis et tous les droits, titre et intérêt de la défenderesse Mme Mary Ann Levi dans les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, Carondelet et Carroll, désigné par la lettre "B" sur un plan de Thompson, député voyer, du 15 mai 1858, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville.

Le dit lot mesure vingt-six pieds un pouce de face à la rue Perdido, sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles; acquis par le feu Abraham Levi, de Factors' & Traders' Insurance Company, pardevant Andrew Hero, jr., notaire, le 24 décembre 1877.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Carondelet, Perdido et Baronne, désigné par le No 13 sur un plan dressé par Dunbar, en date du 27 mai 1849 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire.

Le dit lot mesure vingt-trois pieds sept pouces et 4 4/6 lignes de face sur la rue Union et vingt-trois pieds six pouces et six 4/6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent treize pieds sept pouces et six 25/100 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 10, sur la ligne vers la rue Baronne et cent onze pieds dix pouces et sept 85/100 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 14 et aussi onze pouces du lot No 14 conformément au plan ci-dessus, étant les onze pouces commençant sur la ligne qui divise le dit lot No 14 du dit lot No 13 et mesure vers la rue Carondelet. Et c'est la même propriété que feu Abraham Levi a acquis de Mary Morgan, veuve de feu Charles Harrod et als, par un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, en date du 21 février 1877.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 août—18 25—sept 1er 8 15 18

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Gustave A. Mattie vs. ses Créanciers—No. 18,658—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Gustave Albert Mattie soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant John L. Laresche, notaire en cette ville, le JEUDI, 16me jour de septembre 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 septembre 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4 sept—9 au 16

John T. Moore Jr & Co. vs J. J. Healy et als.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 11,122—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St. Charles et Carondelet, le MARDI, 14 septembre 1886, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
3 sept—3 10,14

VENTES A L'ENCAN
PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Stock de Chemin de fer et d'Assurance.

Succession de Mme Louise Olympe Carrouché.

No. 18,233—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—Le SAMEDI, 11 septembre 1886, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune, et Gravier en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 28 août 1886, dans la succession ci-dessus—

13 actions du capital de la Compagnie de Chemin de fer d'Orléans.

2 actions du capital du New Orleans Insurance Company. 31août—3,7,11sept

PAR HOEY & O'CONNOR.

Emplacement pour Grocerie et résidence.

Coin des rues Magasins et Tolédano. Cottage et terrain adjacent. No 939 rue des Magasins, près de l'Avenue de la Louisiane.

Succession de Christophe Ulmann.

No 18,153—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 octobre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu de quatre ordres de cour de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 30 & 31 août 1886, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite ci-dessous, à savoir—

1°—La résidence et le magasin en bois à deux étages, &c., au coin nord est des rues Magasins et Tolédano, dans l'ilet borné par les rues des Magasins, Constance, Tolédano et Pleasant, désignés comme lot No 12 et mesurant 32 pieds de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 110 pieds et 3½ pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 8 qui s'est adjacent dans le fond. Cette propriété fait face à la station du chemin de fer de la rue des Magasins, est un bon emplacement pour les affaires et l'on est toujours certain d'avoir de bons locataires.

Les loyers sont actuellement à $42 par mois.

2°—Le cottage en bois à un étage au No 932 rue des Magasins, dans l'ilet borné par les rues Magasins Constance, Delachaise et l'Avenue Louisiane. Le terrain est désigné par le No 15 et mesure 25 pieds de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 152 pieds et 2 pouces, entre lignes parallèles. Le cottage est cloisé de la rue a une galerie devant et derrière et environ cinq ou six chambres. Le voisinage est excellent et une double ligne de cars urbains passent devant.

3°—Une portion de terre au fond et contigu au dit lot No 15 décrit ci-dessus, se trouvant derrière les lots Nos 25 et 29 et mesurant 50 pieds parallèle aux rues Magasins et Constance, et 31 pieds 2 pouces plus ou moins, en largeur, parallèle à l'Avenue Louisiane et à la rue Delachaise.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a à un crédit de un ou deux ans du jour de la vente en billets des acquéreurs portant intérêt de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, 5 pour cent frais d'avocat, assurance et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement au-dessus du montant de leurs adjudications, de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1886 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Peter J. Kramer, Esq. notaire.

Et à la même place et à la même heure—
5 actions du capital de N. O. Insurance Association.

Une paire de boucles d'oreilles en diamant et une chaîne et pour le cou et un médaillon.

Conditions—Comptant.
5 sept—5,18,25—2,9 oct

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme A. Perrault vs Joseph A. Perrault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,404—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 14 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé sur le côté gauche du chemin de Gentilly environ cinq ou six milles de cette ville, mesurant cinq arpents de face sur le dit chemin de Gentilly sur quarante arpents environ de profondeur, contenant deux cent soixante arpents superficiels, désignés par les numéros soixante trois, soixante deux, soixante sept, soixante quatre, sur un plan de partage dressé par L. H. Pilié, daté le 1er mars 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville, ensemble avec les bâtisses, améliorations, droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, ainsi que toutes les améliorations qui y sont, consistant en une maison de résidence, écuries, dépendances et enclôtures, etc.

Acquis par le défendeur de la plaignante conformément à un acte passé pardevant A. Cambert, notaire, le 20 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 août—14,21,28—sept 4,11,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Mary V. Beil, tutrice, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,398—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le MARDI 21 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1°—Deux terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque manière que ce soit, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix huit et dix neuf, d'après un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, le 1er juillet 1849, et déposé par l'... au bureau de ... Boudousquié ... les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun ... pieds de face à la rue Levée, ... pieds et ... pouces ... les rues Levée et Casacalvo ... sur une profondeur de ... entre lignes parallèles.

2°—Vingt-cinq actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane de cent piastres chaque réduites maintenant à vingt piastres chaque action, une action avant été prise afin de constituer un stock conformément à un acte de la Législature de cet Etat, intitulé un acte pour autoriser la Banque des Citoyens de la Louisiane à convertir les actions du capital en actions comptant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour payer le prêt du capital du plaignant actuellement dû, à savoir: Deux cent vingt cinq piastres avec 10 0/0 d'intérêt, à partir du 1er avril 1876, et une autre somme de deux cent soixante deux piastres avec 8 0/0 d'intérêt sur les divers paiements de la dette hypothécaire décrite dans la pétition du plaignant, à savoir: sur deux piastres 50 cents du 1er juillet 1877, et le même intérêt sur cinquante piastres du 1er août 1881, et le même intérêt sur cinquante piastres à partir du 1er décembre 1882 et le même intérêt sur cinquante piastres du 1er décembre 1883, et le même intérêt sur cinquante piastres du 1er décembre 1884, et le même intérêt sur cinquante piastres du 20 décembre 1885, pour contributions sur les dites actions du capital. Et l'acquéreur assumera l'hypothèque sur le dit capital, afin de garantir le montant qui sera dû sur les dites actions, à savoir: La somme de deux mille piastres (2,000 00). Etant quatre vingt piastres par actions, et assumera toutes les obligations du actionnaire de la dite banque, ainsi fixées par la charte et règlements de la Banque des Citoyens de la Louisiane, la propriété devant rester spécialement hypothéquée, et la balance, s'il y en a, comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 août—20,27—3,10,17,21 sept

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Stephen Cain vs Mr Lang.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 11,203—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre les rues St Charles et Carondelet, le MARDI 21 septembre 1886, à midi la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 sept—10—16—21.

Wheeler & Wilson Manuf'g Co. vs. A. A. Peyroux et femme.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 10,007—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, au No 152 rue Lafayette entre les rues St Charles et Carondelet, le SAMEDI, 18 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une machine à coudre Wheeler & Wilson, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
8 sept—8,12,18

Edmond Rixner contre Placide Carrière.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 8,294—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon magasin, au No. 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, le 18 septembre 1886, à 11 heures a. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
7 sept—17,14,18

Etat de la Louisiane vs Theo Mulowbull.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 5,058—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No. 152 rue Lafayette entre St Charles et Carondelet, le MARDI 14 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
3 sept—3 8 14

VENTES A L'ENCAN.
PAR JAS P. GUINAULT.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de campagne dans le 5ème District de cette ville, faisant face au fleuve Mississippi et près du dépôt du Chemin de fer de Morgan:

No 18,491—Succession de Veuve Jacques Théodule Camus.
No 3009—Succession de feue Veuve John T. Hamlin.
No 18,490—Succession de Firmin Alphonse Camus.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse, SAMEDI, 9 octobre 1886, à midi précis, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez en cette ville, en vertu et conformément à trois ordres de Cour rendus dans les susdites successions par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le quatre du courant, il sera vendu pour le compte des susdites successions, les propriétés suivantes, savoir:—

1o Une certaine portion de terre désignée par la lettre A, sur un croquis plan annexé à l'inventaire de la succession de Mme veuve J. T. Camus fait par Omer Villere, notaire, le 27 août 1886—située dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du Mississippi au dessous du canal Verret, mesurant un arpent de face au fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur entre lignes parallèles, borné au dessus par une portion de terre appartenant aux Etats Unis et par la lettre B, d'après le susdit croquis et au dessous par la propriété de J. Kohn sujet à un droit de passage en faveur du lot B. par un chemin de 20 pieds de largeur du chemin public en face jusqu'à l'endroit ou ce chemin ouvre sur le lot B, ainsi qu'il est mentionné sur le dit croquis.

2° Une autre portion de terre, désignée par la lettre B, d'après le susdit croquis et attenant au susdit lot A, mesurant de largeur, 2 arpents sur 25 arpents de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot étant situé derrière la propriété appartenant au Gouvernement des Etats Unis et est à une distance de 15 arpents du fleuve et est borné sur le coté inférieur par le lot A, et par le côté supérieur par la propriété appartenant maintenant ou ci-devant à la succession de J. B. Olivier, avec l'usage du droit de passage du fleuve à la propriété par le chemin sur le lot A, ainsi qu'il appert d'après le susdit croquis. Lesquelles deux lots de terre appartiennent aux susdites successions dans les proportions suivantes:

A Madame veuve J. T. Camus dans la proportion de 1870/3072

A la succession de Madame Hamlin dans la proportion de 601/3072

Et à la succession de Firmin Alphonse Camus dans la proportion de 601/3072.

Termes et conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs.
7 sept—7,11,18,25—2,9 oct

Successions consolidées de Mathilde Jourdan, épouse décédée d'Emile Mobert, Louise Mobert, Maximilien Beauregard et Alcide Beauregard.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 9 octobre 1886, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 août 1886—

Un lot de terre situé dans le 3eme District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Annette, Girod et St Jean Baptiste, lequel lot de terre mesure 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 128 pieds de profondeur. Ensemble, une maison en bois ayant 4 pièces, cuisine double avec galerie derrière deux citernes, lieux d'aisance, puits, etc., etc.

Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Rot. J. Ker notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 sept—4, 11, 18, 25—oct 2, 9

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Propriétés de valeur non-améliorés dans le deuxième et troisième districts.

SUCCESSION DE N. M. BENACHI.

No 16,842—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Fredrich, Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 2 octobre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre les rues Gravier et Natchez, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 19 août 1886, et rendu dans la succession ci-dessus nommée la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° Un morceau de terre situé dans le deuxième district de cette ville, ... qui y appartient dans l'ilet No. 40 ... environ 145 pieds de face au ... sur ... des arpents de profondeur, borné d'un côté par la propriété appartenant ... à M. Jouan et de l'autre côté par ... R. Aspaette ou ses représentants ... E. Rodriguez. Le plus ... la résidence ... de MM Musgrove, Tissot et Beau ... et il y a beaucoup d'ombre.

2°—Trois terrains et tout ce qui y appartient situés dans le troisième district, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 de l'ilet No 94 ou ... borné par les rues Genie, Libérale, Port et St Ferdinand, mesurant comme suit: No 1 43 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Port sur une profondeur et façade sur la rue Genie de 120 pieds.

Les lots 2 et 3 mesurent chacun 44 pieds de face à la rue Genie sur 105 pieds de profondeur.

3° Trois terrains dans le 3me District de cette ville, désignés par les Nos 7, 8 et 9 de l'ilet No 27 ou 872 ... par les rues Port, St Ferdinand, ... et Tiroli, mesurant chacun 43 pieds 8 pouces de face à la rue St Ferdinand sur 131 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur. Les terrains décrits ci-dessus sont sur la ligne du M. L. & T. R. R.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets ... garantis par hypothèque et lien du vendeur portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent frais d'avocat en cas de poursuite, ... et toutes les taxes ... exigibles en 1886 ... 10 pour cent comptant sur le prix au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. G. Eustis, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.
25août—25 sept 4 11 15 25 oct 2

PAR B. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix actions du Stock-capital de la Metropolitan Savings and Pledge Bank.

Succession de Dame Vve Marguerite Cohn.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 17,653.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 11 sept 1886 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, siégeant à la place de l'Hon. A. Monroe, juge de la Division C de la dite cour en congé dans le moment, ordre daté du 21 août 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix (10) actions du stock capital de la Metropolitan Savings and Pledge Bank de la Nouvelle Orléans, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant transfert.
26 août—26,31—sept 4, 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle propriété de la rue du Canal.

Succession de Henrietta ou Henry Newson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E—No 17,851.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 11 septembre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henri L. Lazarus, juge de la dite Cour Civile de District, daté le 6 août 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Canal, Gasquet, Johnson et Galvez, désigné comme le terrain No 18 du carré No 32 sur un plan de C. A. Hedin, et mesurant 15 pieds 2 pouces de façade rue du Canal, 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 7, 116 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Galvez et s'élargissant à l'arrière jusqu'à ce qu'il atteigne une largeur de 55 pieds sur la ligne qui le sépare du terrain No 5; avec les améliorations et tout ce qui leur appartient.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Chas. M. Haley, notaire, aux frais des acquéreurs. L'acquéreur paiera, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt sera exigé au moment de la vente. 8août—8 14 21 28 sept4 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Henry Spillman vs ses créanciers—No 18,641—Division "C"—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Spillman soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph Duvigneaud, notaire en cette ville, le MARDI, 14me jour de septembre 1886, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon F. A. Monroe, Juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
2sept—3f en 10j

OFFICIEL.
BUREAU DU CONTROLEUR.

Ville de la Nouvelle-Orléans
Nlle Orléans, 4 août 1886.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, le lundi 4 octobre 1886, pour l'achat des franchises du chemin de fer Orléans.

Ce chemin est établi et fonctionne. Le tout conformément à l'ordonnance 1805 de la Série de l'Administration adoptée le 25 mai 1886. Les spécifications sont enregistrées au bureau du commis du Conseil.

La Ville se réserve le privilège de rejeter l'une ou toutes les soumissions.
JNO. L. NEWMAN,
Contrôleur ad interim.
4 août—60f

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Andrew Griabaum vs ses créanciers—No 18,523—Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Andrew Griabaum soit et est acceptée au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jos. Duvigneaud, notaire en cette ville, le 20me jour de septembre 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 11 août 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, absent en congé.
Pour copie conforme,
GEO. P. CAZELAR, Député-Greffier.
14 août—3f en 30j

VENTES A L'ENCAN
PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur dans le Troisième District.

Cottage en bois, No. 63 rue Louisa.
Cottage en bois No. 71 rue Louisa.
Cottage en bois No. 74 rue Piété, ilet borné par les rues Bourgogne et Dauphine.
Une bâtisse en bois, résidence et épicerie, à l'encoignure des rues Louisa et Remparts.
Deux maisons à l'encoignure des rues Bourgogne et Désiré.
Cottage en bois No. 84 Mandeville, entre Royale et Dauphine.
Cottage en bois No. 130 rue Port, entre Rempart et St. Claude.

Succession de Christopher Meister, et Ann Ritz, sa femme; tous deux décédés. Dossier No. 18, 288.

A l'encan avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet, le SAMEDI 25 septembre 1886, à 12 A. M. à la BOURSE D'ENCAN ARCADE, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'Hon. A. L. Tissot Juge de la dite Honorable Cour Division A maintenant absent en congé, tous deux en date du 23 août 1886, pour compte de la succession de Christopher Meister et Ann Ritz, sa femme, tous deux décédés, consolidées. Dossier No 18,288, sera vendu à l'encan avec un long crédit—

TROISIÈME DISTRICT.

Cottage en bois, No 63 rue Louisa.

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, étant le lot No 19 et une partie du lot No 18 dans l'ilet borné par les rues Louisa, Bourgogne, anciennement Craps, Piété et Dauphine, anciennement Grands Hommes faubourg Washington qui se touchent et mesurent ensemble à peu près 38 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 118 pieds 5 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois couvert en ardoises et ... connu comme le No 63 rue Louisa, ayant corridor, galerie, 5 chambres, cuve, etc.

COTTAGE EN BOIS No 71 RUE LOUISA.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la dernière propriété ci-dessus décrite, désigné par le lot No 2 B, et mesure 29 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Louisa sur une profondeur de 118 pieds 5 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage en bois couvert en ardoises et élevé, connu par le No 71 rue Louisa et ayant corridor, galerie, 5 chambres, water works, cuve, etc.

Cottage en bois No 74 rue Piété.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la dernière propriété ci-dessus décrite désigné par le lot No 4 et touche ... 30 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois avec deux chambres, écurie et cuve et connue par le No. 74 de la rue Piété.

Epicerie à l'angle des rues Louisa et Remparts.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Bourgogne, Piété et Remparts, désigné par le No. 10, et mesurant 31 pieds 10 pouces et 3 lignes de façade rue Louisa sur une profondeur et façade sur la rue Remparts de 118 pieds 5 pouces et 4 lignes formant le coin des rues Louisa et Remparts.

Les améliorations consistent en un magasin d'épicerie et résidence en ardoises. La résidence a 7 chambres, 2 ... citerne, etc.

Deux maisons coin Bourgogne et Désiré.

5° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Désiré et Piété et mesurant 35 pieds de façade rue Désiré sur une profondeur et façade rue Bourgogne de 90 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse couverte en ardoises à l'angle de deux rues et ayant 4 chambres, 2 ... et sur autre maison ... rue Désiré portant le No. 813 rue Bourgogne ayant 2 chambres, 2 cabinets et cuisine.

Maison-cottage, 84 rue Mandeville.

6° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Royale et devant Casacalvo, et Dauphine, anciennement Grands Hommes, désigné par le No 16 ... façade rue Mandeville, sur ... pieds de profondeur ... de face rue Dauphine ... 1 pouce et 4 lignes de ... l'avance ... plus une seconde profondeur de ... pieds 6 pouces ... rue Royale, 17 pieds 6 pouces de ... profondeur.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois couverte en ardoises, portant le No 84 rue Mandeville, et ayant 5 chambres, gaz partout, citerne, hangar etc.

MAISON-COTTAGE EN BOIS, No 130 RUE DU PORT.

7° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me district de cette ville dans l'ilet No 12 borné par les rues Port, Remparts, St Claude et Lafayette, désigné par le No 11 et mesurant 28 pieds de face à la rue du Port sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces et 6 lignes.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois couverte en ardoises, à distance de la rue, et portant le No 130 de la rue du Port. Elle a quatre chambres et une cuisine, deux citernes, puits etc.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont plus ou moins désignées sur les plans d'après des plans de M. Hunter Stewart voyer plans qui peuvent être vus à l'endroit de la vente.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente hypothécaire ... garantis par hypothèque ... toutes ... clauses usuelles de sécurité, comprenant 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Les taxes de l'année courante à être payées par ... la convenance des parties intéressées.

Les dites ... acheteurs se partageront le paiement des taxes également avec le vendeur pour l'année courante, 1886.

Les actes de vente pardevant Alphonse Pitpa, notaire, aux frais des acquéreurs.
25août—25 29 sept 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et améliorée, inoccupée dans le 7ème District.

Succession de John Reilly, Dossier No. 12,066.

—Conditions faciles, à l'Encan.—

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 11 Septembre 1886 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 août 1886 dossier No 12,066 pour le compte de la succession de John Reilly, décédé, il sera vendu à l'enchère publique,

1o. **Douze terrains**, et semble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 7me district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dublin, Quatrième, Zimple et l'avenue Carrollton, et désignés par les Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 dans l'ilet No. 134, les lots Nos. 6, 7 et 9 mesurent ensemble 120 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 10 forme l'encoignure des rues Dublin et Quatrième et mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur. Les lots Nos. 11 et 12 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 13 forme le coin de la rue Quatrième et de l'avenue Carrollton, et mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 145 pieds de profondeur. Les lots Nos. 14, 15, 16 et 17 mesurent ensemble 120 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 145 pieds de profondeur.

2o. **Un terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 7ème district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Zimple et Troisième dans l'ilet No. 125 et désigné comme lot No. 20 et mesure 32 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur et une façade sur la rue Clinton de 120 pieds et formant le coin des rues Zimple et Clinton.

Les **améliorations** consistent en un cottage en bois à un étage avec 2 chambres, hangars, citerne et lieux d'aisance.

3o. **Huit terrains**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même district et ilet que la dernière propriété mentionnée ci dessus désignés par les Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, le lot No 12 mesure 32 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 120 pieds, les lots Nos. 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mesurent ensemble 210 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 120 pieds. Le lot No. 12 forme le coin des rues Hillary et Zimple.

Les **améliorations** consistent en un cottage en bois à un étage avec hangars, citerne, etc.

Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins conformément à des plans dressés par Williams et Patton, architectes, lesquels plans peuvent être vus à l'endroit de la vente.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 intérêt du jour de la vente, hypothèque spéciale et liens du vendeur, et toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0/0 payé comptant sur les lieux et les achats taxes dues et exigibles en plus des leurs enchères les taxes dues et exigibles en 1886.

Actes de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire public, aux frais des acquéreurs.
Août 8,15,22,29—sept. 5,11.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie qu'ici le 28me jour de juin 1886, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et en les mots suivants: Helena A. Dauer vs John H. Weydig—No 17,892—Division C.

Sur motion de Branch K. Miller avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuve; la loi et les témoignages étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut ici enregistré, le 7 juin 1886, soit confirmé, et que en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Helena A. Dauer, et contre le défendeur John H. Weydig, son époux décrétant une séparation de propriété entre lesdits plaignante et défendeur, son époux et une dissolution de la communauté existant entre eux. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la plaignante, Helena A. Dauer obtienne un jugement et qu'elle se fasse rendre par John H. Weydig Jr. la somme entière de six-cents dollars avec intérêt légal à partir du 15 octobre 1883 jusqu'à parfait paiement, en même temps que les frais du procès, avec le lien le privilège et le droit d'hypothèque accordés par la loi dans les affaires de ce genre aux femmes mariées.

Jugement rendu et signé le 28 juillet 1886.
F. A. MONROE

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle Orléans, ce 21me jour de juillet en l'année du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.
M. A. McDONNELL,
Sous-Greffier.
27juillet—27, sept 4 15

ANNONCES JUDICIAIRES

MONITION

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.
DISTRICT ORIENTAL DE LA LOUISIANE

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane

Le Président des Etats Unis d'Amérique, à tous ceux à qui parviendra ceci, salut:

Attendu que Harry T. Howard ayant acheté à une vente publique faite par R. B. Pleasants, marshall des Etats Unis pour le district oriental de la Louisiane, le 12 juin 1886, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé et émis par l'Hon. Cour de Circuit des Etats Unis pour le cinquième circuit et district oriental de la Louisiane, dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No 11,297 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite et ayant adressé à la dite cour pour une monition et un avis, conformément à la loi, savoir, les sections 2370, 2371, 2372 et 2373 des Statuts Revisés de l'Etat de la Louisiane, ainsi que la loi No. 96 approuvée le 10 mars 1870. Que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sachent, qu'elles sont citées et prévenues, au nom des Etats Unis d'Amérique et de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, si elles ont des droits, titres ou réclamations touchant la propriété ci-après décrite, par suite d'un vice de forme quelconque dans l'ordre ou le décret de la Cour, en vertu duquel s'est opérée la vente, ou d'une irrégularité ou d'une illégalité dans l'estimation, l'annonce ou la description ou dans le pique, faire pour la vente et la manière de la faire, ou pour tout autre vice quelconque de ... dans les trente jours qui suivront la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No. 11,297, du docket de la dite Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane et Harry T. Howard s'en est rendu acquéreur au prix de dix mille dollars.

Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente du dit marshal des Etats Unis, enregistré au bureau du Contrôleur des Aliénations pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, le 21 juillet 1886, dans le livre No. 127, pages 43 et 44.

1. Tout et particulièrement dix lots de terre avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, les bâtisses, vacuum pans, réservoirs, cuves, chaudières, machines, appareils, aménagements et dépendances faisant partie d'une raffinerie attachée à la propriété, ainsi que tout droits, toutes les voies, tous privilèges et accessoires, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levée), St. Joseph, Commerce et Julie, et désignés et décrits comme suit.

Un terrain désigné par la lettre A sur un plan de L. H. Pilie, sous voyer de la ville, daté du 25 octobre 1881, annexé pour que l'on s'y réfère à un acte passé pardevant W. J. Castell notaire en cette ville le 18 nov 1881, et mesurant vingt trois pieds deux pouces et sept lignes de façade rue Peters (ci devant Nouvelle Levée), vingt trois pieds de largeur à l'arrière, sur cent vingt six pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue St Joseph, et cent vingt cinq pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue Julie, et séparant de la propriété de P. Tulane. Un autre terrain mesurant environ vingt trois pieds de façade rue Peters (ci devant Nouvelle Levée), sur cent vingt deux pieds neuf pouces et un tiers sur cent vingt trois pieds huit pouces et un tiers de profondeur. Deux terrains désignés par les numéros cent six et cent sept sur un plan déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de J. O. Stark, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan de Pilié & Murray, daté du 4 mars 1829. Le dit terrain cent six mesure dix neuf pieds six pouces et six lignes de façade rue Peters (ci devant Nouvelle Levée), dix neuf pieds huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière sur cent treize pieds cinq pouces de profondeur, et un terrain cent sept mesure dix neuf pieds un pouce et quatre lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), dix neuf pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur à l'arrière, sur cent treize pieds, cinq pouces de profondeur. Un terrain désigné par le numéro cent cinq sur le plan précédemment cité, dans le bureau de l'ancien notaire Stark, mesurant vingt un pieds, quatre pouces et deux lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), vingt pieds, onze pouces et cinq lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds, cinq pouces de profondeur. Un terrain mesurant vingt pieds, un pouce plus ou moins, façade rue Peters (ci devant Nouvelle Levée), ... sur un plan de J. A. D'Hémécourt, ... Seghers, notaire en cette ville, le 25 octobre 1880 et mesurant dix neuf pieds deux pouces de façade rue Peters (ci devant Nouvelle Levée), dix neuf pieds de largeur à l'arrière, sur cent ... pieds de profondeur ... la limite latérale la plus rapprochée de la rue Julie, et cent douze pieds ... sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue St Joseph. Trois terrains désignés par les lettres A, B et C sur un plan de C. F. Zimpel daté du 6 février 1835 et mesurant comme suit: ... terrain borné ... environ vingt ... pieds cinq pouces et deux ... de façade rue Commerce ... vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière ... Un terrain C, vingt un pieds cinq pouces et quatre lignes de façade rue du Commerce, sur cent vingt un pieds huit pouces de profondeur ... et vingt un pieds onze pouces et quatre lignes ... de façade rue du Commerce ... pieds et ... pouces de profondeur ... Aussi le tout et séparément du terrain les appareils, matériaux, vacuum pans, etc. ... propriété ... de la raffinerie ... et ... dépendances ... plus ou moins ... sur ... pour que l'on s'y réfère ... devant Andre Hero Jr notaire de cette ville le 30 janvier 1883.

2. Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, passages et privilèges y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet ci-dessus ... décrit borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levée), St Joseph, Commerce et Julie désignés par les numéros un, deux, trois et quatre sur un plan de Louis H. Pilie, sous voyer de la ville en date du 30 septembre 1880, déposé pour que l'on s'y réfère au bureau de A. Hero, Jr. comme ... Plan No 51. Les dits terrains sont contigus. Les terrains numéros un et deux mesurent chacun trente deux pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Peters, anciennement rue Nouvelle Levée, trente deux pieds sept pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds dix pouces et six lignes sur la ligne du côté du numéro un la plus rapprochée de la rue St Joseph, cent onze pieds dix pouces et sept lignes sur la ligne de division entre ... la ligne de côté du lot numéro deux le plus rapproché de la rue Julie et les numéros trois et quatre sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente deux pieds sept pouces de façade à la rue Commerce, trente deux pieds sept pouces de large dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds sept pouces sur la ligne de côté du lot trois le plus rapproché de la rue St Joseph, cent onze pieds sept pouces et sept lignes sur la ligne de division entre les numéros trois et quatre et cent ... pieds ... sur la ligne la plus rapprochée de la rue Julie. Les dits quatre terrains ... une façade de soixante cinq pieds cinq pouces et ... sur la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) et s'étendant en profondeur sur la rue du Commerce sur laquelle ils ont une façade de soixante cinq pieds ... et ce sont les mêmes propriétés désignées par les lettres G, H, I J, d'après un plan de J. Pilié enregistré au bureau de H. Lavergne ex notaire en cette ville.

Tout et particulièrement les droits d'usage et d'occupation jusqu'au treizième jour de septembre A. D. 1907, le dit Crescent City Sugar Refining Company conformément à un bail du fond de l'inondation Tulane du lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet ci-dessus décrit, borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St. Joseph, Commerce et Julie, désigné comme lot numéro deux et mesurant (au pied américain) dix huit pieds dix pouces de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, à peu près vingt un pieds huit pouces de largeur dans le fond sur une profondeur d'à peu près cent vingt trois pieds huit pouces et un tiers sur la ligne qui le divise du lot numéro un, et à peu près cent vingt quatre pieds sept pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro trois, le dit lot étant désigné par les mots: "la propriété de Paul Tulane," sur un plan fait par A. de Armas, député voyer annexé pour référence à un acte passé pardevant le soussigné Andrew Hero, Jr. notaire, le 30 janvier 1883, laquelle dite propriété a été spécialement hypothéquée par la dite compagnie par acte pardevant Andrew Hero Jr. notaire en date du 21 mars 1883 en faveur du porteur ou porteurs des billets et coupons spécifiés dans la pétition dans l'affaire ci-dessus.

Témoin l'Honorable Morrison R. Waite, Juge président de la Cour Suprême des Etats-Unis d'Amérique, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 19me jour de Juillet A. D. mil huit cent quatre-vingt six, et de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique la 111me Année.
(Signé) EDWARD C. BILLINGS,
Juge.

Bureau du Greffier. Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original enregistré dans ce bureau.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 23me jour de Juillet 1886.
E. R. HUNT
Greffier.
Par A. J. CARTER, Député-Greffier.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—No. 18,403.

Dans l'affaire de Jules Sabrier demandant qu'une monition soit lancée.

Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concerne, salut:

Attendu qu'à une vente à l'enchère publique faite à la Nouvelle-Orléans le 24me jour d'avril 1886, le percepteur de taxes d'Etat des districts intérieurs de la ville, par le ministère de son assistant dûment autorisé, Alphonse Rabouin Jr., a adjugé au dit Jules Sabrier, le pétitionnaire, dernier et plus offrant, et en vertu du pouvoir dont est revêtu le percepteur de taxes, par acte de la Législature de cet Etat, approuvé le 10 juillet 1884 et portant le No 82 la propriété ci-après décrite et a demandé à cette cour qu'une monition ou annonce soit faite conformément à la loi et aux sections 2370, 2371 et 2373 de l'acte No 95, approuvé le ... 1870, des statuts révisés de la Louisiane.

Donc maintenant, que toutes personnes intéressées sachent qu'elles sont priées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, si elles le peuvent de faire valoir un droit, titre ou réclamation sur la propriété ci-après décrite, en ... informalité dans la procédure, publication, description ou adjudication faite à cette vente ou s'il y a eu la moindre irrégularité dans l'avis de la vente à l'époque ou de la façon dont le pétitionnaire a acquis la propriété ou par suite d'une inexactitude quelconque. Ces personnes sont priées dans les trente jours qui suivront la première publication dans les feuilles publiques de faire connaître les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas approuvée et homologuée. A cette vente de la propriété ci-après décrite Jules Sabrier est devenu acquéreur au prix de deux cent quatre-vingt piastres et 35 sous.

Description de la propriété enregistrée au bureau de l'Annotateur des Hypothèques, livre 124, page 588.

Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné par le No 17 dans le carré d'ilet 316, borné par les rues Hôpital, Rochebiave, Barracks et Tonti. Le dit terrain mesure 32 pieds de façade rue Hôpital sur 125 pieds de profondeur, il est assessé au nom de Henry W. Lauck, qui en est le possesseur et a été vendu pour les taxes d'Etat de 1878 qui pesaient dessus.

Bureau du greffier de la Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR,
Juge.
(Signé) GEO. P. CAZELAR.
Sous-Greffier.